

**Délibération 2.1**  
**APPEL A PROJETS FSE 2015/2016**  
**ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTE**

**Intervention de Jean-Paul Lecoq**

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Le Groupe Communiste et Républicain, Front de Gauche votera des huit mains cette délibération pour que les agriculteurs en difficulté puissent bénéficier pleinement de la solidarité départementale et européenne. L'Europe leur doit bien ça !

Mais, si nous voulons vraiment agir pour résoudre durablement les difficultés auxquelles sont confrontés nos agriculteurs, il conviendrait d'agir, ensemble, pour en finir avec le libéralisme économique et politique qui cause tant de ravages et produit tant d'aberrations pour la grande majorité des agriculteurs, pour l'environnement comme pour les consommateurs.

Que la puissance publique intervienne pour apaiser les dérives du marché auprès des plus fragiles, des plus touchés, c'est un devoir de solidarité mais la puissance publique pourrait intervenir bien plus efficacement en faveur d'une politique qui mettrait à l'abri les agriculteurs contre ces mêmes dérives.

Nous en appelons à la définition d'un projet rural d'avenir pour une agriculture devant, selon nous, se rapprocher des consommateurs, créer de l'emploi sur le territoire et respecter son environnement.

Ce projet rural durable soucieux de permettre aux agriculteurs de dégager un revenu décent, tout en contribuant à des pratiques agricoles équilibrées notamment en incitant un retour à des pratiques agronomiques adaptées et en mettant fin de la spéculation des denrées agricoles.

J'ai par ailleurs une remarque et une proposition à formuler sur le contenu des différents rapports et annexes contractuelles, conventions ou autres appels à projet dans le cas présent, touchant les solidarités. Depuis le début de cette séance, nous sommes en présence, pour la troisième fois, d'un état détaillé, précis, argumenté, comparatif, étayé statistiquement sur la situation sociale de notre, de nos territoires.

Je vous renvoie ici par exemple à la page 2 de l'appel à projet, page 572 du document de séance qui ferait froid dans le dos à qui ne vit comme nous le faisons, près de nos concitoyens aux prises avec les difficultés non pas de la vie, mais provoquées le plus souvent par l'économie telle qu'elle est organisée dans notre société.

Morceaux choisis : « Avec un taux de chômage de 10,9 % de la population active au troisième trimestre 2014, la Seine-Maritime fait partie des Départements les plus touchés en métropole. Au plan régional, la part de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an s'établit à 47,7 % au mois de décembre 2014 (soit 77 786 personnes), soit plus de 4 points au dessus de la moyenne nationale de 43,2 %. Le Département est fortement impacté par la

pauvreté. En Haute-Normandie comme ailleurs, les jeunes sont les plus touchés par ce phénomène ; plus d'un jeune sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. La Seine-Maritime affiche un taux de pauvreté des jeunes de 22,2 %. La part des personnes vivant sous ce seuil s'établit dans le Département à 14,4%. Avec 52 375 foyers bénéficiaires du RSA au 30/09/2014, la Seine-Maritime se situe parmi les 10 départements les plus impactés et enregistre une croissance annuelle de 6,8 % du nombre de foyers bénéficiaires. 112 078 personnes sont couvertes par le RSA soit 8,9% de la population de la Seine-Maritime (6,9% au niveau national). 29,8 % des bénéficiaires du RSA ont moins de 30 ans et 49,5% sont dans le dispositif depuis plus de 3 ans ».

Cette réalité inhumaine, indigne d'une société dite moderne, est incontestable et pourtant est-ce à dire que la Seine-Maritime ou la France seraient devenues pauvres ? Bien sur que non. D'où ma proposition. Je propose dans les constats et états des lieux à établir d'intégrer en miroir, les statistiques permettant d'évaluer la richesse. Il en existe plusieurs : le nombre de foyers assujettis à la tranche supérieure de l'Impôt sur le revenu, le montant des bénéfices dégagés et des plus values versés aux actionnaires, le montant estimé de la fraude fiscale ou sociale, du travail dissimulé.

Car c'est bien de cela dont il s'agit, l'écart entre les deux parties de la population, les plus touchés d'un côté, de plus en plus nombreux, les plus aisés à l'autre bout de la chaîne humaine, de plus en plus nombreux aussi, les classes moyennes qui payent pour tout sans avoir le droit à rien, faisant le grand écart fiscal au milieu.

**Vote : Pour**